

Communiqué de presse – 19.03.2003, 07h30

Mikron diffère la conférence de presse sur le bilan et l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire devant aussi se prononcer sur la restructuration du bilan

Mikron poursuit avec ses fournisseurs de crédits et investisseurs intéressés des négociations portant sur une réduction de son endettement et une augmentation du capital. Pour cela, il convient au préalable de proposer aux actionnaires une diminution du capital-actions. Ces mesures devraient assurer au groupe Mikron une base financière saine. Les négociations sont très avancées. Afin d'être en mesure de présenter aux actionnaires des propositions concrètes, Mikron a décidé de différer l'assemblée générale.

Les négociations avec les fournisseurs de crédits sont devenues nécessaires étant donné que les accords actuels expirent à fin avril et que les mesures prévues de désendettement n'ont pas eu le succès escompté. Au cours de l'exercice 2002, la dette a pu être allégée de CHF 34 millions grâce à certains désinvestissements, à un cash flow positif et à des effets de change. Mais le groupe Mikron n'a pas réussi, comme il le souhaitait, à réduire l'endettement de CHF 150 millions pour le ramener à quelque CHF 200 millions, vu que le projet de vente du secteur «Machining Technology» n'a pas abouti et que Mikron n'a pas atteint le résultat opérationnel inscrit au budget, principalement à cause du climat économique général. En plus d'une garantie de financement à long terme, le Conseil d'administration s'emploie donc à obtenir une restructuration du bilan qui permette au groupe de continuer d'opérer sur des bases financières solides.

Le groupe Mikron a défini des formules de restructuration détaillées, qu'il négocie avec les fournisseurs de crédits et d'autres investisseurs intéressés. Les négociations sont très avancées. Toutes les parties concernées s'efforcent de trouver une solution qui assure à Mikron de bonnes bases pour l'avenir. Mais les négociations exigent un délai supplémentaire.

Une restructuration du capital de base ne pourra avoir lieu qu'avec le consentement de l'Assemblée générale. Pour être en mesure de présenter à celle-ci des propositions fermes, le conseil d'administration a donc décidé de différer la conférence de presse sur le bilan et l'assemblée générale.

Il convient de signaler que sur les deux premiers mois de 2003, la marche des affaires s'est déroulée conformément aux prévisions et qu'elle a été plus satisfaisante qu'à la même période de l'année précédente.

Par souci de confidentialité, Mikron ne peut pour l'heure publier aucune information supplémentaire sur les négociations en cours.

Questions les plus fréquentes (FAQ) sur le site Internet de Mikron

Pour offrir simultanément à tous les acteurs du marché la totalité des informations complémentaires, Mikron publie l'ensemble des questions posées, avec les réponses correspondantes, sur son site Internet www.mikron-tg.com, à la rubrique «Investor Relations/FAQ». Si vous avez une question à nous poser, veuillez donc consulter préalablement notre page FAQ

Pour de plus amples informations

Veuillez vous adresser à Mme Sandra Oesch (département RP de Mikron, en charge des contacts et de la coordination) au N° de téléphone 032 321 72 15, ou à l'adresse mikron.news@ch.mikron-tg.com.

Informations financières complémentaires et choix de photos sur le site web de Mikron: www.mikron-tg.com

Except for the historical information contained herein, the statements in this press release are forward-looking statements that involve risks and uncertainties.

Mikron[®], Axxicon[™] are trademarks of Mikron Holding AG, Biel (Switzerland)

(Fin du texte)